



COMMUNE DE LA BRILLAZ

Conseil communal - Informations

Lentigny, le 23 janvier 2024

Le conseil communal de La Brillaz a pris acte de la démission de M. Grégoire Yerly, conseiller communal en charge du dicastère des affaires sociales, de la santé, de la prévoyance sociale, des naturalisations, de la culture et de justice et police, avec effet au 31 mai 2024.

La décision de M. Grégoire Yerly est motivée par des contraintes de domiciliation.

Par ses compétences, son charisme et son grand engagement dans sa fonction, Monsieur Grégoire Yerly a apporté durant plus de trois ans un dynamisme et un esprit innovant au sein du Conseil communal. Ce dernier lui adresse ses plus vifs remerciements pour le travail réalisé et l'excellente collaboration.

Suite à cette démission, qui est la première de la législature 2021-2026, le Conseil communal a proclamé élu Monsieur Michel Rey, premier des viennent-ensuite de la liste 1 Stabilité et Développement, avec une entrée en fonction au 1^{er} juin 2024.

Monsieur Michel Rey connaît déjà le fonctionnement du Conseil communal car il avait siégé de 2016 à 2021. Le Conseil communal le félicite pour son élection et il se réjouit de cette future collaboration.

Personne de contact :

Bernard Oberson
Syndic
b.oberson@labrillaz.ch
079 706 56 19